

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2020

Présents : - S. BONJEAN - C. CHEVALIER - A. DUBOIS - M. GOUEFFON - J.M LAROCHE - G. LELAY - D. MOUSSET - M. MUSSIER - D. PAQUERIAUD - J. PERICHON - M. SIMON - B. TRONCIN - D. VIZIER

Absents : M.C. BAPTISTE (procuration à Michel SIMON) - F. JOUANET (procuration à Dominique VIZIER)

Secrétaire de séance : Arnaud DUBOIS

Ordre du jour :

Michel SIMON ouvre la séance et demande au Conseil Municipal de signer le procès-verbal du conseil précédent du 13 février 2020. Guy LELAY refuse de le signer car il dit que Michel SIMON a noté dans le compte-rendu qu'une concession d'aménagement de la ZAC a été donnée à la Société d'équipement de l'Auvergne en charge de toutes les procédures administratives et que cela n'avait pas été abordé lors du Conseil. Les autres membres du conseil lui répondent que Michel SIMON l'avait bien exprimé.

Vote du taux des taxes :

Il est proposé de ne pas augmenter le taux des taxes :

Taxe habitation	12,94
Taxe foncière propriétés bâties	15,94
Taxe foncières propriétés non bâties	35,16

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0


Vote budget primitif :

** Commune*

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

** Local commercial*

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

 Monsieur le Maire fait part de la demande de mutation interne de Monsieur Loïc Lamouche du service animation vers le service technique. Il propose de créer un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe de 35h à compter du 01 mai 2020. La déclaration de création de poste sera effectuée auprès du Centre de Gestion.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

- ✚ Suite à la mutation interne de Monsieur Loïc Lamouche, il est nécessaire d'ouvrir un poste d'adjoint d'animation de 35h pour le remplacer à l'accueil de loisirs à compter du 04 mai 2020. La déclaration de création de poste sera effectuée auprès du Centre de Gestion.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

✚ Questions diverses :

Michel SIMON fait part du report au 11 mars de l'audience du tribunal de certains administrés contre le permis de construire accordé à Photosol par le Préfet.

Guy Lelay demande si une suite a été donné pour les chemins. Michel Simon répond qu'un courrier sera fait ultérieurement. Il reproche au Maire de n'avoir pas tenu la promesse de recruter un médecin. Michel Simon regrette que le Docteur Thomas n'ait pas respecté ses engagements de faire des consultations au cabinet médical de Bessay mais signale que Bessay ne fait pas partie d'un désert médical avec la présence de 5 médecins à Neuilly à moins de 8 kilomètres. En conséquence Guy Lelay s'inquiète du maintien d'une pharmacie à Bessay.

Danielle Mousset fait le compte-rendu de l'assemblée générale de la Sologne Bourbonnaise..

Bernard Troncin signale que les travaux du CCAB ont bien avancés.

Dominique Vizier fait part du repas de Pâques de la cantine qui aura lieu le 17 avril.

Céline Chevalier donne le compte-rendu de l'avancement du projet Pépit.

Jean-Michel Laroche fait part de l'augmentation de la taxe ordures ménagères de 1%.

Didier Paqueriaud annonce l'inauguration de la zone refuge le 25 avril, la veille du troc plantes.

Le repas des aînés aura lieu le 01 mars. 200 personnes y assisteront.

Michel Simon profite de ce dernier Conseil du mandat pour remercier les élus du Conseil Municipal pour leurs six années de travail.

Séance levée à 21h39.